

## Précarité énergétique. Des aides possibles

9 mars 2015



Les partenaires étaient réunis mardi matin au siège de la communauté de communes Côte de Penthièvre.

Améliorer le confort des logements, diminuer la facture énergétique des ménages, développer l'offre locative à loyers maîtrisés, favoriser le maintien à domicile en adaptant les logements au vieillissement... tels sont les objectifs des actions actuellement menées sur les territoires de deux EPCI de la région : Lamballe Communauté et communauté de communes Côte de Penthièvre.

### Améliorer le confort énergétique

« Nous avons décidé de nous associer afin de mener une politique commune dans ce domaine, d'apporter des conseils et des aides financières aux ménages désireux d'entreprendre des travaux pour améliorer le confort énergétique de leur logement », ont expliqué, mardi, les acteurs de l'action. Pour la mener à bien, les collectivités territoriales sont associées à l'Agence locale de l'énergie (ALE) et au Centre de développement pour l'habitat et l'aménagement des territoires (CDHAT). Les deux partenaires ont donc rencontré les élus locaux, mardi, afin de déterminer et de finaliser les actions à entreprendre au cours des mois à venir. Les travaux concernés et subventionnables sont liés à l'isolation thermique des parois opaques, des parois vitrées (murs, combles, fenêtres), à l'amélioration de la ventilation ou les remplacements de système de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire.

### Pratique

*Pour renseigner les personnes intéressées, les partenaires tiennent des permanences chaque deuxième jeudi de chaque mois, de 10 h à 12 h 15, au siège de la communauté.*